

# DEPARTEMENT DE LA SOMME

Arrondissement de Péronne

Canton de Roisel

-----  
Commune

de

**BERNES**

80240

-----

Tél. Fax 03 22 86 69 17

Mél. [mairie.bernes@laposte.net](mailto:mairie.bernes@laposte.net)

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE REUNION

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 décembre 2014

19h 30

Présents : Mmes BORRUECO, JAMINON, Mrs DEMAY, LAVALARD, LOTELLIER, PREVOT, ROUGRAFF, TRUJILLO.

Excusées : Mmes DE WILDE, LEGER, MACEL.

#### **PROJET EOLIEN**

Le Maire informe les conseillers qu'il est possible d'étendre le parc éolien en cours de réalisation par l'adjonction de 7 éoliennes situées entre la commune de Hancourt et Nobécourt.

Une négociation a eu lieu pour que le CCAS, propriétaire de terres, puisse bénéficier des retombées de cette implantation, par l'entremise d'un échange de terres avec deux agriculteurs. Le compromis trouvé ne lèsera aucune des parties.

Le Conseil municipal donne son accord de principe à cette extension et autorise le Maire à poursuivre les négociations.

#### **ARBRE DE NOEL**

Une prestation d'un coût de 500 € sera assurée lors de l'Arbre de Noël 2014 par un groupe dont l'identité ne sera dévoilée que le jour-même.

Le programme est établi comme suit

- ouverture des portes à 15h
- début du spectacle à 15h 30
- remise de cadeaux et de friandises aux enfants
- chocolat chaud et vin chaud.

#### **ACQUISITION DE MATERIEL**

Il a été nécessaire de remplacer l'ordinateur de la mairie devenu obsolète. Un nouvel appareil a été acquis auprès de Péronne Bureau pour un coût de 1 058,95€HT. Cette dépense sera imputée sur le budget primitif 2015.

#### **SALLE MULTIFONCTION**

Le Maire indique que la Commission de sécurité de l'arrondissement de Péronne a contrôlé la salle multifonction et a relevé différents manquements aux nouvelles règles de sécurité. Il s'agira donc de faire effectuer par une société spécialisée un état des travaux à réaliser pour la mise aux normes. Ensuite, les entrepreneurs devront faire leurs propositions. Ces travaux de sécurisation seront pris en compte dans le budget 2015 et pourront bénéficier de l'aide de l'Etat dans le cadre de la DETR.

#### **TAXE D'AMENAGEMENT**

La taxe locale d'équipement (TLE) applicable à toute nouvelle construction a été remplacée par la taxe d'aménagement (TA). Son taux en est fixé à 3 %.

## **MISE EN REGIE**

Le Président indique que des travaux de réfection de deux pièces annexes de la mairie ont été réalisés par l'employé communal. Les matériaux nécessaires ont été imputés à l'article 6068 de la section de fonctionnement pour un montant 1 947,12 €. Il s'agit d'affecter cette somme en travaux en régie pour qu'elle figure en section d'investissement à l'article 21311-040 du budget 2014, permettant ainsi de récupérer la TVA.

## **DEFENSE INCENDIE**

Le SDIS a signalé la mise en indisponibilité de 2 points d'eau défense incendie, place de la Vierge et rue Jean Frizon.

La déléguée au Syndicat d'Eau précise que la borne rue Jean Frizon sera changée très prochainement. Celle de la place de la Vierge s'avère toujours fonctionnelle, mais son remplacement devra être envisagé.

## **ENLEVEMENT D'ANIMAUX ERRANTS**

Le Conseil donne son accord à la signature d'une convention avec le Groupe SACPA – CHENIL SERVICE pour l'enlèvement des animaux errants, et ce, pour un coût annuel de 376,52€ HT à compter de 2015.

## **QUESTIONS DIVERSES**

. Il est signalé une forte dégradation des connexions internet. Une pétition à signer en mairie sera lancée et les internautes sont invités à contacter systématiquement et aussi souvent que nécessaire leur opérateur.

. Un concert à l'église et une exposition de peinture pourraient être envisagés au printemps 2015.

. L'idée d'implanter une bibliothèque municipale à la mairie est lancée.

. La dangerosité du bâtiment sis 14 rue de Fléchin fera l'objet d'une mise en demeure auprès de son propriétaire.

La séance est levée à 22h 00.

Le Maire.

Jean TRUJILLO.